



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



i-Lab concours
d'innovation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 07/02/2025

FRANCE 2030 : LANCEMENT DE LA 27^e EDITION DU CONCOURS D'INNOVATION I-LAB

Philippe Baptiste, ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Clara Chappaz, ministre chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, avec Bruno Bonnell, le Secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, lancent la 27^{ème} édition du volet i-Lab des Concours d'innovation de l'État pour soutenir les projets d'entreprises basées sur une technologie de rupture.



Le volet i-Lab des Concours d'innovation de l'État vise à détecter des projets de création d'entreprises portant sur des technologies innovantes et à accompagner leur développement. Opéré pour le compte de l'État par Bpifrance et financé par France 2030, il soutient les meilleurs projets grâce à une aide financière importante pouvant aller jusqu'à 600 K€ de subvention par projet. En 26 ans d'existence, i-Lab est devenu un point de passage privilégié pour les porteurs de projets innovants et un label de qualité unanimement reconnu par les investisseurs deeptech.

Depuis son lancement, le concours i-Lab c'est :

- 24 643 candidatures et 3861 lauréats récompensés
- 16 startups lauréates ont réalisé une IPO
- 27 lauréats i-Lab ont atteint ou dépassé la série B depuis 2014 - parmi lesquels Exotec Solutions, InnovaFeed, Pasqal et Springvision.

LES CANDIDATURES SONT OUVERTES JUSQU'AU 11 MARS 2025.

Toutes les informations concernant i-Lab sont disponibles sur le site de Bpifrance : [Concours d'innovation i-Lab](#)

(RE)DECOUVREZ L'ENSEMBLE DES LAUREATS I-LAB

Pour en savoir plus sur les concours d'innovation et découvrir les lauréats i-Lab, consultez les [derniers palmarès des lauréats](#).

Contacts presse :

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique : presse@cabinets.numerique.gouv.fr;
presse.dge@finances.gouv.fr

Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : presse-mesr@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. www.bpifrance.fr @Bpifrancepresse